



**Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)
Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop
Département de Biologie Animale
Laboratoire de Biologie Marine**

en collaboration avec

**Musée royal de l'Afrique centrale
(Tervuren, Belgique)
Département de Zoologie Africaine
Ichtyologie / FishBase**

**Stage local de formation de base à l'utilisation de FishBase
et à la taxinomie des poissons africains**

Appel à candidatures pour 15 participants

Date d'ouverture des inscriptions : 04/05/2015

Date de clôture des inscriptions : 30/06/2015

Période de la formation : 23/11/2015 - 28/11/2015

Lieu de la formation : IFAN Ch. A. Diop (Dakar, Senegal)

**LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT**



1. Contexte

L'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop (IFAN Ch. A. Diop) abrite en son sein deux laboratoires spécialisés dans l'étude des poissons d'eau douce et saumâtres. Le premier, le laboratoire de Zoologie des Vertébrés terrestres présente une collection de poissons d'environ 4.500 spécimens et le second, le laboratoire de biologie marine offre un plateau multidisciplinaire sur l'étude de la biologie et l'écologie des poissons. Ces deux laboratoires ont une longue histoire de collaboration avec le Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC) de Tervuren en Belgique.

L'unité d'ichtyologie du MRAC a plus d'un siècle d'expérience dans le domaine des études de biodiversité des poissons d'eaux douces et saumâtres en Afrique. Elle gère la plus importante collection de poissons africains d'eaux douces et saumâtres au monde, ainsi qu'une très complète bibliothèque spécialisée en ichtyologie africaine. Le MRAC est aussi un membre fondateur du consortium FishBase. Fishbase (www.fishbase.org) est la plus importante base de données en ligne au monde consacrée aux poissons. L'équipe FishBase du MRAC est responsable de la validation et de l'actualisation des informations concernant les environ 3.500 espèces de poissons d'eaux douces et saumâtres africains dans FishBase.

Depuis 2005, le MRAC organise en Belgique un stage de formation annuel, approfondi et très apprécié, à l'utilisation de FishBase et à la taxinomie des poissons africains (<http://fishbase.africamuseum.be>). Pas moins de 50 scientifiques de 19 pays africains dont le Sénégal ont bénéficié de ce stage. Suite à la forte demande notée par les organisateurs du stage au fil des années, il a été décidé de procéder à sa délocalisation sous un format plus succinct afin d'atteindre un plus grand nombre de scientifiques et d'ichtyologues africains.

Dans le cadre du dixième anniversaire du stage, l'IFAN Ch. A. Diop a été choisi pour organiser la première édition dans sa version délocalisée en partenariat avec l'équipe FishBase du MRAC.

2. Contenu

Le programme de formation comprend :

- une introduction à **FishBase** enseignée par un expert de l'équipe FishBase du MRAC;
- des **exposés** donnés par des spécialistes de l'IFAN, du Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye (CRODT) et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) sur :
 - la systématique des poissons africains ;
 - la génétique des populations ;
 - la morphologie des poissons ;

- la dynamique des populations ;
 - la biostatistique ;
 - l'aquaculture et la pêche des poissons d'eau douce
- des travaux pratiques (systématique des poissons, otolithes, FishBase et traitements statistiques);
 - un exposé donné par Dr. Dorothy Wanja Nyingi (National Museums of Kenya);
 - une excursion dans l'estuaire du Sine Saloum.

3. Groupe cible

Le groupe cible du stage local sont les scientifiques (diplôme minimum BSc) d'institutions de formation sénégalaises travaillant dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, mais aussi des scientifiques et fonctionnaires avec un intérêt et une expertise dans le domaine des poissons africains, de préférence les poissons d'eaux douces et saumâtres.

4. Critères d'éligibilité

- Seules les candidatures de scientifiques liés à une institution, un ministère, un centre de recherche ou une université **sénégalaise** pourront être prises en considération. Les candidatures d'experts ou personnes indépendantes ne pourront donc pas être retenues.
- Les scientifiques n'ayant pas de **diplôme** (minimum BSc) devront démontrer une expérience professionnelle consistante en relation avec l'ichtyologie.
- **Maîtrise des langues** : une bonne maîtrise du français est exigée. Une connaissance de l'anglais est un avantage.

L'évaluation des candidatures portera sur l'examen du curriculum vitae du candidat mais aussi sur les réponses aux questions suivantes :

- Quels sont les bénéfices directs ou indirects que cette formation apportera au candidat dans ses recherches futures sur la biodiversité des poissons ? Quels sont ses intentions quant à l'utilisation de FishBase et son apport à la base de données ?
- Quelles sont les perspectives d'une collaboration continue entre le candidat, son institution, l'IFAN Ch. A Diop et le MRAC? Quels bénéfices réciproques peuvent être attendus de cette collaboration ?

Toutes les candidatures seront soumises à l'évaluation d'experts internes de l'IFAN Ch. A. Diop et du MRAC. En se candidatant, les candidats acceptent de plein gré la décision finale de sélection. Aucune demande de recours concernant la sélection ne sera recevable.

Les responsables de la formation pourront formuler des conditions spécifiques pour le partage et l'utilisation des données existantes avec les candidats sélectionnés.

L'IFAN et le MRAC encouragent la participation des femmes dans ce programme de formation.

5. Soumission de la candidature

Pour être complet, le dossier de candidature devra contenir les éléments suivants :

- a) Le **formulaire de candidature** daté et signé. Téléchargement du formulaire est possible via le site de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et du MRAC :
 - <http://www.ucad.sn>
 - <http://fishbase.africamuseum.be> (Downloads/Téléchargements)
- b) Une **lettre de motivation** mentionnant :
 - les raisons pour lesquelles vous vous considérez comme un bon candidat pour cette formation ;
 - les bénéfices que la formation apportera à votre institut d'origine ;
 - le degré de bénéfices directs et indirects que la formation vous apportera dans vos recherches futures sur la biodiversité des poissons ;
 - vos intentions quant à l'utilisation de FishBase et votre apport possible à la base de données ;
 - les perspectives d'une collaboration continue entre vous, votre institution d'origine, l'IFAN Ch. A. Diop et le MRAC.
- c) Une **lettre d'autorisation** de votre employeur (institut de recherche, ministère, université,...) quant à votre participation au programme de formation, confirmant votre fonction actuelle dans l'institution et s'engageant à utiliser les nouvelles compétences acquises. Cette lettre devra être signée et datée (avec le cachet de l'institution). Le nom, la fonction et les coordonnées de l'auteur (email, téléphone) de la lettre d'autorisation devront être clairement mentionnés.
- d) Une **photocopie des diplômes** pertinents.
- e) Une **photo d'identité** récente.

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en considération.

Le dossier complet de candidature doit nous parvenir aux deux adresses suivantes : khady1.diouf@ucad.edu.sn et callfishbase@africamuseum.be, **au plus tard le 30 juin 2015 à minuit (GMT +2).**

L'accusé de réception de l'envoi de la candidature ne se fera que par le biais d'un email à l'adresse e-mail mentionnée dans le formulaire de candidature. Les candidats seront informés personnellement du résultat de la sélection dans le mois suivant la clôture de l'appel à candidatures.

6. Conditions de la formation

- Le matériel spécifique à la formation sera fourni aux participants.
 - Les candidats sélectionnés devront être disponibles pour participer à l'entièreté de la formation, devront se présenter à l'IFAN Ch. A. Diop pour le premier jour de la formation, devront respecter l'horaire de la formation, devront participer à tous les séminaires et travaux pratiques et devront compléter un formulaire d'évaluation à la fin de la formation. De part leur candidature, les candidats acceptent *de facto* ces conditions. Un non-respect des directives pourra entraîner l'annulation de leur participation.
 - **Durée** : la durée de la formation est de 6 jours (lundi à samedi).
 - **Prise en charge** : seuls les pauses café, déjeuner et l'excursion sont pris en charge par le programme de formation. Aucun autre type de défraiements n'est prévu. Le transport jusqu'à l'IFAN Ch. A. Diop est à la charge des stagiaires.
-